

Rapport public Parcoursup session 2023

Biomedal - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
Biomedal - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme - Option : Cours collectifs	Cours collectifs	Tous les candidats	3	52	0	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Regroupé sous l'appellation coach sportif, professeur de fitness ou encore préparateur physique, l'obtention du BPJEPS activités de la forme (AF) vous permettra d'accéder à ces métiers en fonction de l'option choisie : haltérophilie/musculation ou cours collectifs

Au sein du centre BIOMEDAL, vous pouvez choisir soit l'inscription au BPJEPS AF pour une seule option (haltérophilie/musculation) soit pour les deux options (haltérophilie/musculation + cours collectifs).

Le cursus de formation de 12 mois minimum (contrat d'apprentissage) respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations en centre de formation (607h pour la mono-option et 767h pour la bi-option) et en entreprise (1169h pour la mono-option et 1008h pour la bi-option), sous la responsabilité d'un tuteur. L'objectif de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

ATTENTION : Les conditions d'entrée en formation sont sélectives

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- Avoir 18 ans révolus au moment des premières certifications.
- Être titulaire de l'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 1" (PSC1) ou son équivalent.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.

NOTA : En cas de non présentation des documents demandés, la proposition d'admission sera caduque et BIOMEDAL ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le 3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport.

Rappel : Le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves TEP.

Voir modalités et exigences des TEP et TES : <https://biomedal-sport.fr/tests-exigences-prealables/>

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Pour être admis dans cette formation, il est nécessaire de réussir les tests techniques d'exigences préalables (TEP) organisés pour vérifier le niveau exigé à l'entrée en formation.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation BPJEPS se déroule sur 11 mois de septembre à juillet pour les formations initiales.

Mono-option (a ou b) : 607 heures de formation et 300 heures minimum de stage

Bi-option (a et b) : 767 heures de formation et 300 heures minimum de stage

Obtenir le BPJEPS AF : 4UC(unités capitalisables) et l'EPMSP à valider (Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle) :

EPMSP: Se déroulent en début de formation : Être capable d'encadrer du public dans les règles de sécurité et d'hygiène

- UC1 :(transversales à tous les BPJEPS) : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : (transversales à tous les BPJEPS) : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3: Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention
- UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention ou de l'option pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Rythme mono-option haltérophilie/musculation : 2 j/sem école (jeudi-vendredi) - 3 j/sem en entreprise (lundi-mardi-mercredi)

Rythme bi-option haltérophilie/musculation ET cours collectifs : 3 j/sem école (mercredi-jeudi-vendredi) - 2 j/sem en entreprise (lundi-mardi)

Pour plus d'informations consultez notre site internet : <https://biomedal-sport.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

15% de vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur

15% de vos compétences, méthodes de travail et savoir être

35% votre motivation et la cohérence du projet

20€ sur vos engagements, vos activités et centres d'intérêt

Les formations analysent les candidatures en avril-mai 2023 à partir des critères qu'elles ont définis et de leur niveau d'importance. Une fois l'analyse des candidatures terminée, chaque formation transmet son classement à Parcoursup afin que les candidats puissent consulter les réponses des formations à tous leurs vœux à compter du 1er juin 2023.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Conseils aux candidats

Pendant votre formation de nombreuses matières en présentiels vous seront dispensées : Anatomie, Physiologie, réglementation sportive, techniques de musculation, techniques de cours collectifs (bi-option), gestion de projet, aide à la recherche d'emploi etc ...

L'équipe pédagogique est composée de professionnels du secteur.

Ces enseignements auront lieu à la fois sur des plateaux techniques pour la partie pratique et chez BIOMEDAL pour les enseignements théoriques.

Une plateforme en ligne vous sera mise à disposition avec un accès personnel pour retrouver l'ensemble des documents utilisés et même revoir en replay les séances faites au centre.

Concernant les conseils, il conviendra d'avoir une bonne condition physique pour suivre la formation et de pratiquer en amont en centre de remise en forme la musculation, comme les cours collectifs (bi-option).

Une bonne connaissance de votre futur métier est indispensable pour le choix de votre ou de vos options.

Les attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Les attendus complémentaires

Regroupé sous l'appellation coach sportif, professeur de fitness ou encore préparateur physique, l'obtention du BPJEPS activités de la forme (AF) vous permettra d'accéder à ces métiers en fonction de l'option choisie : haltérophilie/musculation ou cours collectifs

Au sein du centre BIOMEDAL, vous pouvez choisir soit l'inscription au BPJEPS AF pour une seule option (halérophilie/musculation) soit pour les deux options (halérophilie/musculation + cours collectifs).

Le cursus de formation de 12 mois minimum (contrat d'apprentissage) respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations en centre de formation (607h pour la mono-option et 767h pour la bi-option) et en entreprise (1169h pour la mono-option et 1008h pour la bi-option), sous la responsabilité d'un tuteur. L'objectif de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

ATTENTION : Les conditions d'entrée en formation sont sélectives

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- Avoir 18 ans révolus au moment des premières certifications.
- Être titulaire de l'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 1" (PSC1) ou son équivalent.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.

NOTA : En cas de non présentation des documents demandés, la proposition d'admission sera caduque et BIOMEDAL ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le 3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport.

Rappel : Le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves TEP.

Voir modalités et exigences des TEP et TES : <https://biomedal-sport.fr/tests-exigences-prealables/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes d'EPS	bulletin de 1ère et terminale, note obtenue au bac, résultats de la dernière classe fréquentée	bulletin de 1ère et terminale, note obtenue au bac, résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
	Notes de Français	bulletin de 1ère, note obtenue au bac	bulletin de 1ère, note obtenue au bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités à l'oral	Capacités à s'exprimer lors de son entretien de motivation	Capacités à s'exprimer lors de son entretien de motivation	Très important
	Expression écrite/qualité de la syntaxe	Projet de formation motivé	Projet de formation motivé	Très important
	Méthode de travail	Fiche avenir/Fiche de suivi	Fiche avenir/Fiche de suivi	Très important
Savoir-être	Autonomie/capacité d'organisation	Fiche avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / entretien de motivation	Fiche avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / entretien de motivation	Très important
	Capacité à s'investir/implication	Fiche avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / entretien de motivation	Fiche avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / entretien de motivation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation	Entretien de motivation	Entretien de motivation	Essentiel

	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé/entretien oral lors des TES	Projet de formation motivé/entretien oral lors des TES	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation	Recherche d'une structure d'alternance / entretien de motivation	Recherche d'une structure d'alternance / entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club / Expérience d'encadrement et/ ou d'animation	Rubriques activités et centres d'intérêts / entretien de motivation	Rubriques activités et centres d'intérêts / entretien de motivation	Très important
	Engagement (Citoyen, associatif)	Fiche avenir / Fiche de suivi / Projet de formation motivé / rubriques	Fiche avenir / Fiche de suivi / Projet de formation motivé / rubriques activités et centres d'intérêt	Très important

Signature :

Catherine JUNG,
 Directeur de l'établissement Biomedal